



ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

**POUR BÉNÉFICIER DE L'ACCES au RESTAURANT SCOLAIRE
et au PÔLE ENFANCE JEUNESSE**

(ACCUEIL MATIN/SOIR, MERCREDIS, VACANCES),

UN DOSSIER EST OLIGATOIRE À CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE



INSCRIPTION à partir du LUNDI 13 JUILLET 2026

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE au 05.46.05.14.22

OU en renvoyant les documents à pole.enfance@saujon.fr

Début Juillet : Renseignements et téléchargement des documents possible sur www.saujon.fr

PERMANENCE ADMINISTRATIVE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI 24 AU 28 AOÛT 2026

ATTENTION FERMETURE

DU Lundi 17 au Lundi 31 Août 2026

Pièces annexes à joindre au dossier d'inscription :

Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant

Attestation d'assurance extra-scolaire ou au minimum responsabilité civile

(Nous vous informons de l'intérêt de disposer de garanties d'assurance contractées personnellement et couvrant les dommages causés par le mineur à lui même)

Attestation du quotient familial CAF

(La production de ce document est essentielle pour bénéficier de la tarification sociale pour la restauration scolaire)

ou document mentionnant le numéro d'allocataire CAF ou MSA

Attestation de la carte vitale

Photocopie de l'extrait du jugement en cas de divorce ou de séparation

- Des documents complémentaires pourront être demandés -





ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

**POUR BÉNÉFICIER DE L'ACCES au RESTAURANT SCOLAIRE
et au PÔLE ENFANCE JEUNESSE**

(ACCUEIL MATIN/SOIR, MERCREDIS, VACANCES),

UN DOSSIER EST OLIGATOIRE À CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE



INSCRIPTION à partir du LUNDI 13 JUILLET 2026

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE au 05.46.05.14.22

OU en renvoyant les documents à pole.enfance@saujon.fr

Début Juillet : Renseignements et téléchargement des documents possible sur www.saujon.fr

PERMANENCE ADMINISTRATIVE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI 24 AU 28 AOÛT 2026

ATTENTION FERMETURE

DU Lundi 17 au Lundi 31 Août 2026

Pièces annexes à joindre au dossier d'inscription :

Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant

Attestation d'assurance extra-scolaire ou au minimum responsabilité civile

(Nous vous informons de l'intérêt de disposer de garanties d'assurance contractées personnellement et couvrant les dommages causés par le mineur à lui même)

Attestation du quotient familial CAF

(La production de ce document est essentielle pour bénéficier de la tarification sociale pour la restauration scolaire)

ou document mentionnant le numéro d'allocataire CAF ou MSA

Attestation de la carte vitale

Photocopie de l'extrait du jugement en cas de divorce ou de séparation

- Des documents complémentaires pourront être demandés -

